



CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 10 juillet 2023
Espace Anna Marly – 19 heures

ORDRE DU JOUR

- Désignation du/de la secrétaire de séance,
- Adoption du procès-verbal de la séance du 9 juin 2023,
- Décisions prises dans le cadre de la délégation du Conseil Municipal à Monsieur le Conseiller Départemental-Maire,
- Délibérations :

Rapporteur.e.s :

	FINANCES	
2023-396	Budget principal – Adoption du budget supplémentaire 2023.	C. CHAILLOU
2023-397	Budget annexe Locations immobilières – Adoption du budget supplémentaire 2023.	
2023-398	Budget annexe camping – Adoption du budget supplémentaire 2023.	
2023-399	Autorisations de Programme et des Crédits de Paiement - ajustements des montants.	
2023-400	Implantation de deux city stades au sein des quartiers des Trois Fontaines et des Essarts – Approbation du projet et demande de subvention au titre de la Dotation Politique de la Ville.	
	SOLIDARITES	
2023-401	Attribution d’une subvention exceptionnelle à l’association « A vélo sans âge ».	F. RIVIERE DA SILVA
	AMENAGEMENT	
2023-402	ZAC Alleville Nord – Compte-rendu annuel d’activité pour la collectivité locale (CRACL) – Exercice 2022.	M. LAVAL
2023-403	Droits de voirie rue Charles Beauhaire - Exonération exceptionnelle pour la période du 1 ^{er} septembre 2023 au 31 décembre 2024.	
	PATRIMOINE BATI	
2023-404	Extension des raccordements de bâtiments municipaux au réseau de chaleur – Approbation d’une convention avec la SODC.	G. PAOLI
	ENVIRONNEMENT	
2023-405	Participation financière communale à la destruction des nids de frelons asiatiques.	E. NOGUES
	EMPLOI-INSERTION	
2023-406	Convention de partenariat local avec Pôle emploi.	M. VILLARET



JEUNESSE

2023-407 Convention avec Orléans Métropole relative aux contributions apportées aux actions de prévention spécialisée dans les communes de Fleury les Aubrais, Orléans, Saint Jean de Braye et Saint Jean de la Ruelle. O. BELLIZIO

RESSOURCES HUMAINES

2023-408 Modification du tableau des effectifs permanents. C. CHAILLOU
2023-409 Recours à la mission d'accompagnement en évolution professionnelle proposée par le Centre de Gestion du Loiret (CDG45).

- Questions diverses.

RAPPEL

Pour toutes délibérations, les documents complémentaires disponibles peuvent être consultés par les élu.e.s auprès de la Direction Générale des Services.

Les questions à poser ou les modifications concernant le procès-verbal d'une réunion précédente doivent être formulées par écrit et remises à Monsieur le Conseiller Départemental-Maire **avant le vendredi 7 juillet 2023 – 12 heures.**